

Les produits bio d'importation

Comme tout produit alimentaire, le produit biologique que vous consommez provient fréquemment d'une région ou d'un pays autre que le vôtre, parfois même en dehors de l'Europe. Bien que le secteur bio préfère les filières courtes de commercialisation, certaines plantes ne poussent tout simplement pas dans certaines régions européennes.

La demande

De plus, la demande de produits bio en Europe dépasse l'offre. Les Européens doivent donc parfois acheter des aliments et des boissons importés.

Quelques produits biologiques importés :

- Le café du Brésil
- Les kiwis de Nouvelle-Zélande
- Le riz de Thaïlande
- Les bananes du Costa Rica
- Le thé d'Inde

Le contrôle

Le [Règlement européen](#) 2092/91 garantit également l'inspection des marchandises bio provenant de pays tiers. Certains de ces pays, à savoir l'Argentine, l'Australie, le Costa Rica, l'Inde, l'Israël, la Nouvelle-Zélande et la Suisse, ont été reconnus comme appliquant une réglementation équivalente pour la production biologique : les produits biologiques de [ces pays](#) peuvent être librement importés dans l'Union européenne.

Pour tous les autres pays tiers, les importateurs peuvent obtenir des autorisations des États membres pour l'importation de certains produits. Ils doivent prouver que ces produits répondent à des exigences identiques ou équivalentes à celles des produits biologiques de l'Union européenne et qu'ils ont été dûment contrôlés. Ces produits biologiques doivent être accompagnés d'un [certificat d'importation](#), contrôlé lors de leur entrée dans l'Union.

Ainsi, vous pouvez acheter des produits biologiques en provenance d'autres régions du monde en toute tranquillité.

Le Règlement européen – et c'est sa raison d'être – vous permet de consommer sereinement. En achetant les produits biologiques, vous avez l'assurance que tous les producteurs suivent les mêmes règles, quelle que soit leur origine géographique.

Les exportations

N'oublions pas que les Européens produisent des plats parmi les plus appréciés au monde. Et de plus en plus des produits exportés par l'Union sont biologiques.

Le commerce international des produits biologiques permet aux Européens de profiter de bons aliments exotiques et – en contrepartie – crée également des débouchés pour les produits biologiques européens, appréciés par les gourmets des pays lointains.